

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00886

Numéro SIREN : 432 472 082

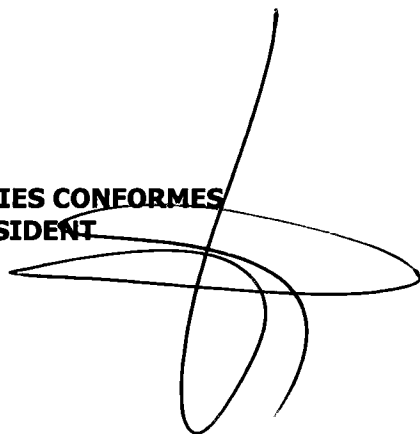
Nom ou dénomination : 2 M

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/017160

2 M
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Europe, 38640 CLAIX
432 472 082 RCS GRENOBLE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 MARS 2020

CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke, positioned to the right of the text 'LE PRESIDENT'.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2		
Adresse de l'entreprise 6 Rue de l'Europe		38640 CLAIX		
Durée de l'exercice précédent* 1 2		Néant <input type="checkbox"/> *		
Numéro SIRET* 4 3 2 4 7 2 0 8 2 0 0 0 1 0				
		Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 2 0		
		N-1 3 1 0 3 2 0 1 9		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU	CV
Créances rattachées à des participations		BB	BC	
Autres titres immobilisés		BD	BE	
Prêts		BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)	BJ	BK		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A		
Rechts : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	
		(3) Part à plus d'un an :	CR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :45...000.....)	DA	45 000		45 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 500		4 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	3 533 621		3 616 846
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(50 282)		316 776
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 532 839		3 983 121
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	367		433
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			26 606
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 070 181		1 221 709
	Dettes fiscales et sociales	DY	726 532		1 083 805
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	102 454		8 391
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 899 534		2 340 944	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 432 373		6 324 065	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 899 534		2 340 944	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	6 858 240	FE	FF	6 858 240	
			FG	10 637	FH	FI	10 637	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 868 877	FK	FL	FR	6 868 877	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	278 206	83 492	
	Autres produits (1) (11)				FQ	5	10 902	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 147 088	8 524 999
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	19 593	49 653
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 620 648	6 438 907
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	40 176	83 714
	Salaires et traitements*					FY	979 351	1 025 183
	Charges sociales (10)					FZ	359 803	390 311
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA			
			- dotations aux provisions		GB	40 499		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	55 117
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	132 949	0
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 248 136	7 987 768	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(101 048)	537 231	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(101 048)	537 231	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 540	11 080	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	54 146		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	55 686	11 080	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 155	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 920	93 314	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 920	94 469	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	50 766	(83 389)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		23 102	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		113 964	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 202 774	8 536 079	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 253 056	8 219 303	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(50 282)	316 776	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	1 540	11 080
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		1 155	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	(3 416)	16 858	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe			4 920	55 687	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	
SOLDE INTERESSEMENT N-1				1 405	
ENCAISSEMENT CLIENT INCONNU				135	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 432 373.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 868 877.07 Euros et dégageant un déficit de -50 282.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement, n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le fonds de commerce de la SAS 2M a été cédé avec une date d'effet au 01/09/2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SAS 2M est intégrée fiscalement avec la société ESPACE 4 (société mère) depuis le 1/4/2009.

L'impôt sur les sociétés est calculé et comptabilisé par chaque société du groupe comme si elle était imposée séparément, à charge pour la société mère de s'acquitter de l'impôt dû par le groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 500		
Prêts, autres immobilisations financières	1 600		
TOTAL	1 600		
TOTAL GENERAL	42 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			40 500	40 500
Prêts, autres immobilisations financières			1 600	1 600
TOTAL			1 600	1 600
TOTAL GENERAL			42 100	42 100

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles		40 499			40 499
Sur comptes clients	315 363	55 117	281 622		88 858
TOTAL	315 363	95 616	281 622		129 357
TOTAL GENERAL	315 363	95 616	281 622		129 357
Dont dotations et reprises d'exploitation		95 616	281 622		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 600		1 600
Clients douteux ou litigieux	74 415	74 415	
Autres créances clients	2 116 009	2 116 009	
Personnel et comptes rattachés	1 220	1 220	
Taxe sur la valeur ajoutée	153 763	153 763	
Groupe et associés	917 610	917 610	
Charges constatées d'avance	4 715	4 715	
TOTAL	3 269 333	3 267 733	1 600

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	367	367		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 070 181	1 070 181		
Personnel et comptes rattachés	101 897	101 897		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 875	67 875		
Impôts sur les bénéfices	4 221	4 221		
Taxe sur la valeur ajoutée	516 148	516 148		
Autres impôts taxes et assimilés	36 391	36 391		
Autres dettes	102 454	102 454		
TOTAL	1 899 534	1 899 534		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	4 500			4 500

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
FONDS COMMERCIAL (apport branche d'activité maintenance par ESPACE 4 à la création de la société en 2000)			40 500	40 500	40 499
Total			40 500	40 500	40 499

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

A défaut de pouvoir se positionner sur le caractère limité ou non de la durée d'utilisation du fonds commercial, celui-ci est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée et ne fait donc l'objet d'aucun amortissement.

Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test de dépréciation systématique. A la clôture, un test de dépréciation est réalisé afin de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable.

Au 31 mars 2020, la valeur du fonds de commerce est estimée à 1 €. Il a donc été déprécié en conséquence.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	570 157
Total	570 157

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	367
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	852 661
Dettes fiscales et sociales	138 086
Autres dettes	78 685
Total	1 069 799

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 715
Total	4 715

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	3 830	13 728	
Autres créances	917 610		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 000		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salié
Cadres	13
Agents de maîtrise et techniciens	17
Employés	1
Total	31

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-101 048	
Résultat exceptionnel (hors participation)	50 766	
Résultat comptable (hors participation)	-50 282	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	13 362
45 à 54 ans	11 à 20 ans	4 062
35 à 44 ans	21 à 30 ans	9 023
moins de 35 ans	plus de 30 ans	10 822
Engagement total		37 269

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à 100 % à la retraite à l'âge de 65-67 ans
- profil de carrière à décroissance faible
- turn over moyen pour les cadres, fort pour les non cadres
- taux d'actualisation 0.82%
- convention collective : SYNTEC

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SA ESPACE 4	SA	1 000 000	6 RUE DE L EUROPE 38640 CLAIX

2 M
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Europe, 38640 CLAIX
432 472 082 RCS GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 2 OCTOBRE 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'imputer la perte de l'exercice de 50 282,47 en intégralité sur les réserves facultatives.

L'associée unique décide en outre de prélever une somme de 1 000 000 euros sur les réserves facultatives, et de l'affecter de la façon suivante :

A titre de dividendes, la somme de 1 000 000,00 euros soit 222,22 euros par action.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

Dividendes par action versés au titre des trois exercices précédents (article 243 bis du Code Général des Impôts).

Dividende par action distribué au titre des trois derniers exercices			
Exercice	2017	2018	2019
Catégorie d'actions (1)	« O »	« O »	« O »
Revenu BRUT éligible à la réfaction de 40 % (2)	111,11 €	111,11 €	88,89 €
Revenu BRUT non éligible à la réfaction de 40 % (2)	-	-	-
(1) « O » = ordinaires			
(2) bénéficiaires soumis à l'impôt sur le revenu – article 158-3-2° du CGI			

Certifié conforme
Le Président





**EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SAS 2M

**6, Rue de l'Europe
38160 CLAIX**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

- 31 mars 2020 -



SAS 2M

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 mars 2020

A l'associée unique,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2M relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la présidente le 24 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

1/4

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements significatifs postérieurs à la clôture » page 6 de l'annexe des comptes annuels concernant la cession du fonds de commerce de la société 2M.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La ligne « Clients et comptes rattachés » apparaît à l'actif du bilan pour un montant net de 2 101 567 euros.

L'annexe, dans les paragraphes « Evaluation des créances et des dettes » et « Dépréciation des créances » précise les méthodes d'évaluation et les modalités de dépréciations.

Nous avons procédé à l'évaluation de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associée unique appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Grenoble, le 25 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

B2A



Gilles BOURGUIGNON

SAS 2M

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31/03/2020

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2020 12			Exercice N-1 31/03/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	40 500	40 499	1	40 500	-40 499	-100.00
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 600		1 600	1 600			
Total II	42 100	40 499	1 601	42 100	-40 499	-96.20	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 190 425	88 858	2 101 567	3 548 688	-1 447 121	-40.78
	Autres créances	1 072 593		1 072 593	660 385	412 208	62.42
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	2 251 897		2 251 897	2 072 892	179 005	8.64	
Charges constatées d'avance (3)	4 715		4 715		4 715		
Total III	5 519 630	88 858	5 430 772	6 281 965	-851 193	-13.55	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 561 730	129 357	5 432 373	6 324 065	-891 692	-14.10

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/03/2020	12	31/03/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 45 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	45 000	45 000				
	Réserves						
	Réserve légale	4 500	4 500				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	3 533 621	3 616 846	-83 224	-2.30		
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-50 282	316 776	-367 058	-115.87		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	3 532 839	3 983 121	-450 282	-11.30		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	367	433	-66	-15.26		
	Emprunts et dettes financières diverses		26 606	-26 606	-100.00		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 070 181	1 221 709	-151 528	-12.40			
Dettes fiscales et sociales	726 532	1 083 805	-357 272	-32.96			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	102 454	8 391	94 063	NS			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 899 534	2 340 944	-441 410	-18.86		
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 432 373	6 324 065	-891 692	-14.10		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 899 534 2 340 944

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2020 12			Exercice N-1 31/03/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	6 858 240		6 858 240	8 430 606	-1 572 366	-18.65
Production vendue de services	10 637		10 637		10 637	
Chiffre d'affaires NET	6 868 877		6 868 877	8 430 606	-1 561 729	-18.52
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			278 206	83 492	194 714	233.21
Autres produits			5	10 902	-10 896	-99.95
Total des Produits d'exploitation (I)			7 147 088	8 524 999	-1 377 911	-16.16
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 593	49 653	-30 060	-60.54
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			5 620 648	6 438 907	-818 259	-12.71
Impôts, taxes et versements assimilés			40 176	83 714	-43 538	-52.01
Salaires et traitements			979 351	1 025 183	-45 832	-4.47
Charges sociales			359 803	390 311	-30 507	-7.82
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			40 499		40 499	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			55 117		55 117	
Dotations aux provisions						
Autres charges			132 949	0	132 949	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			7 248 136	7 987 768	-739 632	-9.26
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-101 048	537 231	-638 279	-118.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

1 540

11 080

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 155

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2020	12	31/03/2019	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-101 048	537 231	-638 279	-118.61
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 540	11 080	-9 540	-86.11
Produits exceptionnels sur opérations en capital	54 146		54 146	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	55 686	11 080	44 606	402.58
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 155	-1 155	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 920	93 314	-88 394	-94.73
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 920	94 469	-89 549	-94.79
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	50 766	-83 389	134 155	160.88
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		23 102	-23 102	-100.00
Impôts sur les bénéfices (X)		113 964	-113 964	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	7 202 774	8 536 079	-1 333 305	-15.62
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 253 056	8 219 303	-966 247	-11.76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-50 282	316 776	-367 058	-115.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	6	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	6	
Permanence ou changement de méthodes	7	
Informations générales complémentaires	7	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	7	
Etat des amortissements		NA
Etat des provisions	8	
Etat des échéances des créances et des dettes	8	
Composition du capital social	8	
Fonds commercial	9	
Evaluation des immobilisations corporelles	9	
Evaluation des créances et des dettes	9	
Dépréciation des créances	9	
Disponibilités en Euros	9	
Produits à recevoir	10	
Charges à payer	10	
Charges et produits constatés d'avance	10	
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	11	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Ventilation de l'effectif moyen	11	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	11	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Engagement en matière de pensions et retraites	12	
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	12	
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Résultats financiers des cinq derniers exercices	13	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 432 373.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 868 877.07 Euros et dégageant un déficit de -50 282.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement, n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le fonds de commerce de la SAS 2M a été cédé avec une date d'effet au 01/09/2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SAS 2M est intégrée fiscalement avec la société ESPACE 4 (société mère) depuis le 1/4/2009.

L'impôt sur les sociétés est calculé et comptabilisé par chaque société du groupe comme si elle était imposée séparément, à charge pour la société mère de s'acquitter de l'impôt dû par le groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	40 500	
Prêts, autres immobilisations financières		1 600	
	TOTAL	1 600	
	TOTAL GENERAL	42 100	

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		40 500	40 500
Prêts, autres immobilisations financières			1 600	1 600
	TOTAL		1 600	1 600
	TOTAL GENERAL		42 100	42 100

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles		40 499			40 499
Sur comptes clients	315 363	55 117	281 622		88 858
TOTAL	315 363	95 616	281 622		129 357
TOTAL GENERAL	315 363	95 616	281 622		129 357
Dont dotations et reprises d'exploitation		95 616	281 622		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 600		1 600
Clients douteux ou litigieux	74 415	74 415	
Autres créances clients	2 116 009	2 116 009	
Personnel et comptes rattachés	1 220	1 220	
Taxe sur la valeur ajoutée	153 763	153 763	
Groupe et associés	917 610	917 610	
Charges constatées d'avance	4 715	4 715	
TOTAL	3 269 333	3 267 733	1 600

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	367	367		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 070 181	1 070 181		
Personnel et comptes rattachés	101 897	101 897		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 875	67 875		
Impôts sur les bénéfices	4 221	4 221		
Taxe sur la valeur ajoutée	516 148	516 148		
Autres impôts taxes et assimilés	36 391	36 391		
Autres dettes	102 454	102 454		
TOTAL	1 899 534	1 899 534		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	4 500			4 500

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL (apport branche d'activité maintenance par ESPACE 4 à la création de la société en 2000)			40 500	40 500	40 499
Total			40 500	40 500	40 499

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

A défaut de pouvoir se positionner sur le caractère limité ou non de la durée d'utilisation du fonds commercial, celui-ci est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée et ne fait donc l'objet d'aucun amortissement.

Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test de dépréciation systématique. A la clôture, un test de dépréciation est réalisé afin de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable.

Au 31 mars 2020, la valeur du fonds de commerce est estimée à 1 €. Il a donc été déprécié en conséquence.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	570 157
Total	570 157

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	367
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	852 661
Dettes fiscales et sociales	138 086
Autres dettes	78 685
Total	1 069 799

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 715
Total	4 715

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code de Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	3 830	13 728	
Autres créances	917 610		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 000		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	13
Agents de maîtrise et techniciens	17
Employés	1
Total	31

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-101 048	
Résultat exceptionnel (hors participation)	50 766	
Résultat comptable (hors participation)	-50 282	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	13 362
45 à 54 ans	11 à 20 ans	4 062
35 à 44 ans	21 à 30 ans	9 023
moins de 35 ans	plus de 30 ans	10 822
Engagement total		37 269

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à 100 % à la retraite à l'âge de 65-67 ans
- profil de carrière à décroissance faible
- turn over moyen pour les cadres, fort pour les non cadres
- taux d'actualisation 0.82%
- convention collective : SYNTEC

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SA ESPACE 4	SA	1 000 000	6 RUE DE L EUROPE 38640 CLAIX